

Domaine d'utilisation*

TRAVAUX PUBLICS | SECOND OEUVRE | AGRICULTURE | ESPACES VERTS

Caractéristiques techniques

Genouillères anti-dérapantes de protection.
Matière: PVC souple (coque)
et polyester 600D (bande).
Fermeture avec bandes auto-agrippantes.
Intérieur mousse EVA et gel injecté (6 mm).
Dimensions: 24 x 16 cm.
Coloris: noir.
Conditionnement: carton de 12 paires.
Sous-conditionnement: sachet individuel.

Avantages

Liberté de mouvement et légèreté.
Confort accru grâce à l'épaisseur de gel (6mm).
Excellent résistance et étanchéité grâce aux coques en PVC.
Mise en place simple grâce aux bandes auto-agrippantes.

Protection du **CORPS**

Certification

Ce produit est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (**EPI**). **Catégorie II.**
Certifié par **ANCCP**, organisme notifié n°**0302**.

EN 14404 : 2004 + A1 : 2010

Type 1
NIVEAU 2

Téléchargez la déclaration UE de conformité sur **http://docs.singer.fr**

(*) Exemples d'utilisation données à titre indicatif; il appartient à l'utilisateur final de vérifier si le produit est adapté ou non à l'usage envisagé.
Avant toute utilisation, lire la notice jointe avec le produit. Vente exclusive aux professionnels. **Edition CL 20/12/2024 - © Singer® Safety.**

EN 14058 - CONTRE LE CLIMAT FRAIS



A	Résistance thermique. Classe 1 à 4 (4 étant le meilleur).
B	Perméabilité à l'air. Classe 1 à 3 (3 étant le meilleur).
C	Isolation thermique résultante. Test facultatif.
D	Résistance à la pénétration de l'eau. Test facultatif.

EN 343 - CONTRE LES INTEMPÉRIES



A	Résistance à la pénétration de l'eau. Classe 1 à 4 (la classe 4 étant la meilleure).
B	Résistance évaporative. Classe 1 à 4 (la classe 4 étant la meilleure).
R	Contrôlé sous simulateur de pluie (facultatif). Classe R.

EN ISO 11611 - SOUDAGE ET TECHNIQUES CONNEXES



Classe 1	Risques faibles: Peu de projections et une chaleur radiante faible.
Classe 2	Risques importants: Plus de projections et une chaleur radiante élevée.
A1 ou A2	Méthode de test utilisé pour la propagation de la flamme, suivant la norme ISO 15025/2000.

EN ISO 11612 - PROTECTION CONTRE LA CHALEUR ET LES FLAMMES



A1 et/ou A2	Propagation de flamme limitée.
B1 à B3	Chaleur convective.
C1 à C4	Chaleur radiante.
D1 à D3	Projections d'aluminium en fusion.
E1 à E3	Projections de fonte en fusion.
F1 à F3	Chaleur de contact.

Cette norme impose un certain nombre d'exigences en terme de conception des produits (par exemple le rabat des poches extérieures doit être plus large que la poche etc.). Chaque vêtement doivent porter les lettres de codification A1 et/ou A2 plus au moins une autre lettre de codification.

EN ISO 14116 - PROPAGATION À LA FLAMME LIMITÉE



A	Indice 1	Propagation de flamme limitée / Absence de débris enflammés / Incandescence résiduelle
	Indice 2	Propagation de flamme limitée / Absence de débris enflammés / Incandescence résiduelle / Absence de formation de trous
	Indice 3	Propagation de flamme limitée / Absence de débris enflammés / Incandescence résiduelle / Absence de formation de trous / Persistance de la flamme limitée
B	-	Nombre de lavages.
C	H	Lavage à domicile.
	I	Lavage industriel.
	C	Lavage chimique.
D	-	Température de lavage.

Si les matériaux ne peuvent pas être lavés: BC/D = 0/0. Le pictogramme (voir ci-dessus) peut être utilisé uniquement si le produit a été testé à une autre norme de protection contre les flammes.

EN 1149-5 - PROPRIÉTÉS ANTISTATIQUES



Propriétés électrostatiques, partie 5.
Exigences de performances des matériaux et de conception.

EN ISO 20471 - HAUTE VISIBILITÉ



Classe 1	Matière de base: > 0,14 m². Matière rétroréfléchissante: > 0,10 m². Matière à caractéristiques combinées: > 0,20 m².
Classe 2	Matière de base: > 0,50 m². Matière rétroréfléchissante: > 0,13 m². Matière à caractéristiques combinées: - m².
Classe 3	Matière de base: > 0,80 m². Matière rétroréfléchissante: > 0,20 m². Matière à caractéristiques combinées: - m².

Le coefficient de rétroréflexion de la matière rétroréfléchissante doit obligatoirement être de classe 2 pour être conforme à la norme EN ISO 20471 (la classe 1 de l'ancienne norme EN 471 a été supprimée).
Le X indique la classe du vêtement suivant les surfaces minimales obligatoires.

EN 14404 - PROTECTION DES GENOUX



Type 1	**Genouillères portables de protection.**
Type 2	Plaques de genouillères associées à des vêtements.
Type 3	Tapis pour genoux.
Type 4	Systèmes d'agenouillement.
Niveau 0	Sols plats, aucune résistance à la pénétration exigée.
Niveau 1	Sols plats, résistance de 100 N à la pénétration.
Niveau 2	**Surfaces planes ou irrégulières, résistance de 100 N à la pénétration.**
Niveau 3	Surfaces planes ou irrégulières sous des conditions difficiles, résistance de 250 N à la pénétration.

EN 61482 - DANGERS THERMIQUES D'UN ARC ÉLECTRIQUE



APC 1	Testé avec un arc de 4 000 ampères
APC 2	Testé avec un arc de 7 000 ampères

De plus, pour chaque classe, sont vérifiés: - L'absence de propagation de flamme.
- L'absence de transfert de chaleur pouvant brûler l'utilisateur au 2nd degré.
- Le bon fonctionnement des systèmes de fermeture de l'EPI après les tests.

EN 943, EN 14605, EN ISO 13982, EN 13034
CONTRE LES PRODUITS CHIMIQUES



Type 1	Étanches aux gaz.
Type 2	Non étanches aux gaz.
Type 3	Éléments de liaison étanches aux liquides.
Type 4	Éléments de liaison étanches aux pulvérisations.
Type 5	Contre les particules solides transportées par l'air.
Type 6	Protection limitée contre les produits chimiques liquides.

EN 14126 - CONTRE LES AGENTS INFECTIEUX



Exigences de performances et méthodes d'essai pour les vêtements de protection contre les agents infectieux.

EN 1073-2 - CONTRE LA CONTAMINATION RADIOACTIVE



Exigences et méthodes d'essai des vêtements de protection non ventilés contre la contamination radioactive sous forme de particules.

"X" signifie que le produit n'a pas été soumis au test.